

Lorsque le mouvement Nuit debout est apparu, je me suis dit: ENFIN !!! Enfin des citoyens se réunissent pour dire non au carcan institutionnel dans lequel ils se sentent enfermés. Puis je me suis demandé : sommes-nous suffisamment réveillés sur la nature de ce carcan? On peut aussi dormir debout. Ou rêver à des lendemains qui chanteront. Par exemple, rêver à une sixième république, qui en appellera une septième, puis une huitième. Nos ancêtres ont attendu jusqu'au seizième Louis. Irons-nous jusqu'à la seizième république pour nous éveiller complètement, pour réaliser que le carcan n'est pas là où nous pensons qu'il se trouve ?

On parle beaucoup de réécrire la Constitution. Très bien ! C'est absolument nécessaire. Mais avant d'en écrire le premier article, ne doit-on pas prendre conscience que nous nous plaçons d'emblée à l'intérieur d'un cadre qui est devenu invisible, car masqué par notre propre représentation de la démocratie. Le verrou principal qu'il faudrait faire sauter se trouve en nous. Si nous ne projetons pas suffisamment de lumière sur lui, nous nous retrouverons enfermés dans la même boîte que nous croirons différente parce que nous l'aurons repeinte. Nous devons penser en dehors de la boîte. Comment procéder ?

Avant de définir les institutions de l'État, nous devrions nous poser les questions: qu'est-ce que l'État ? Quel est son rôle ? Quel sont ses domaines ? Faute de traiter ces questions, au préalable, nous verrons se reproduire l'ordre ancien, une royauté présidentielle, une sorte de théocratie laïque qui peut prendre la forme d'une dictature douce.

Depuis l'école, nous vivons avec l'idée que l'État se compose de trois pouvoirs: exécutif, législatif et judiciaire. Ne devrions-nous pas revisiter, de fond en comble, cette notion, en particulier le premier pouvoir ? Nous pourrions discuter à l'infini pour déterminer si, dans le principe, l'État a un rôle exécutif. Le débat resterait très théorique. Une voie beaucoup plus rapide consiste à regarder, domaine par domaine, ministère par ministère, en quoi l'État a des compétences exécutives. En quoi l'appareil d'État est-il davantage capable de répondre aux nécessités du domaine concerné que les organisations de la société civile ?

Une telle approche, si elle était faite dans le détail et en mettant de côté toute idéologie, conduirait à un résultat étonnant: nous verrions fondre le nombre de ministères.

Naturellement, surgirait immédiatement la crainte d'une privatisation de l'État à la façon néo-libérale. C'est là qu'il nous faut être créatif. Au lieu de tout bloquer sous l'emprise de la peur, abordons la question en faisant preuve d'imagination et nous pourrions éviter de tomber d'un extrême dans l'autre. Pour cela, il nous faut accepter qu'il n'y a pas une seule forme de service public, celui que nous connaissons, central et uniforme. Nous pouvons très bien concevoir un service public de la société civile, avec des règles définies et des méthodes d'évaluations plus fiables que celles qui sont sous la coupe de l'appareil politique¹.

Nous découvrirons ainsi que, dans la plupart des domaines, le pouvoir exécutif devrait résider dans la société civile, laquelle montrera toujours qu'elle est plus créative et réactive qu'un appareil d'État lourd, échappant de plus en plus aux citoyens et agissant souvent de façon contraire à l'intérêt général, celui de la société civile et de la nature.

C'est donc à une véritable révolution de notre conception de l'État que nous devrions nous atteler, avant d'écrire la moindre ligne d'une nouvelle constitution, laquelle sera d'autant plus facile à rédiger que nous aurons clarifié ce préalable.

De nombreux citoyens pensent qu'il suffirait d'avoir un autre mode de désignation des élus et un bon système de contrôle de leur action. Ils voudraient y ajouter une dimension participative, par des assemblées de citoyens. Ils espèrent ainsi améliorer la gouvernance par le haut en élargissant la base de consultation. Mais une pyramide dont la base devient plus large reste une pyramide. Ce ne sont pas les demandes et avis qui doivent remonter au sommet de l'État. Une nouvelle impulsion démocratique consistera à prendre la direction inverse : faire descendre la chose publique dans la société civile qui en prend alors la responsabilité. Alors la citoyenneté ne sera plus délégation mais action.

La démocratie participative est une illusion car elle repose sur l'idée qu'un être humain ou un groupe de personnes, aussi compétentes, bien intentionnées et à l'écoute du peuple soient-elles puissent résoudre la complexité des questions et défis qui se posent à nos sociétés. Être debout et réveillé dans la nuit démocratique que nous traversons, c'est d'abord se rendre compte que la gouvernance par le haut est une mission impossible et qu'il faut donc renoncer à ce projet irréaliste.

Il devient urgent d'explorer d'autres voies en ouvrant les portes à l'expérimentation d'une démocratie de la société civile, dans laquelle les acteurs de terrains auront la possibilité de chercher de nouvelles formes, de les corriger, de les améliorer, tout en se conformant aux règles de services publics qui auront été nouvellement définies.

La superstructure étatique a montré qu'elle est un carcan. Ou, si l'on veut, elle est comparable à des échafaudages entourant une maison. Ils servent le temps de la construction. Personne ne dira que les échafaudages sont nécessaires pour tenir l'édifice et pour organiser la vie qui va s'y dérouler. Une autre dynamique doit prendre la place de celle qui a prévalu dans la phase de construction. La vie doit s'installer dans la maison Démocratie. Nous devons donc retirer les échafaudages. Ils ont permis de construire la république formelle, mais ils sont devenus mortifères. Alors la vie reviendra. Non pas en une seule fois, mais à mesure que les citoyens eux-mêmes décideront de prendre la responsabilité de créer et d'administrer de nouvelles formes sociales. Il appartient à la société civile de générer, de façon évolutive, sa démocratie.

¹ Dans mon livre *Démocratie Évolutive*, je présente les principes d'une nouvelle forme de service public de l'éducation, avec ce que j'appelle les *Écoles de la Société Civile*. On en trouvera une description et un schéma de fonctionnement dans le document [Les Écoles de la Société Civile – Modèle et charte](#)

Dans *Dépolluer l'économie* on trouvera des propositions pour un service public de la monnaie administré par la société civile. Plus d'infos sur le site www.democratie-evolutive.fr.